

**CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES  
POSTE DE REFOULEMENT DES EAUX USÉES  
AVANT UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT  
NON COLLECTIF**

Nom et prénom du propriétaire/pétitionnaire :	
Adresse du propriétaire :	Adresse de l'habitation :
.....	.....
Tél. : .....	.....
E-mail : .....	Tél. : .....

- **CARACTERISTIQUES DU POSTE DE REFOULEMENT** (cocher les cases) :
- clapet anti-retour obligatoire ;
  - insonorisation obligatoire du poste de relevage ;
  - ventilation obligatoire en partie haute du poste ;
  - deux pompes obligatoires installées;
  - caractéristiques des pompes (joindre les documents indiquant les performances hydrauliques (courbes), la puissance, le type, le volume du poste et le schéma):.....
- **CANALISATION DE REFOULEMENT** (cf schéma ci-joint):
- Diamètre d'entrée :.....
- Diamètre de sortie (63 mn minimum):....
- **HAUTEUR A RELEVER** depuis le lieu d'implantation jusqu'au fil d'eau du dispositif de prétraitement ou de traitement des eaux usées (voir schéma ci joint) :
- Hauteur :.....
- Longueur :.....
- **MOYENS UTILISÉS POUR PALLIER AUX PANNES ELECTRIQUES/MECANIQUES** (cocher au moins 2 cases dont l'alarme):
- Pompe manuelle à bras autorisée jusqu'à une hauteur de refoulement de 6m.  
Caractéristiques : .....
  - Alarme sonore et visuelle obligatoire branchée sur batterie autonome.
  - Groupe électrogène
  - Coupure d'eau sur arrivée d'eau potable, par électrovanne, en cas de risque sanitaire accru (proximité immédiate du canal d'adduction d'eau de la Siagne).
- **ENTRETIEN DU POSTE** (cocher une case):
- Le propriétaire s'engage :
- Soit à entretenir lui-même régulièrement son poste de refoulement et à faire intervenir une entreprise spécialisée au minimum une fois par an.
  - Soit à passer un contrat de maintenance renouvelable annuellement avec une entreprise spécialisée avec au minimum 2 à 3 passages par an (obligation pour une copropriété de plusieurs logements ou pour un logement sis à proximité immédiate du canal de la Siagne).

Fait à.....le

Signature du propriétaire



## Poste de relevage

Selon la topographie du terrain et des cotes de niveau à respecter

### PRINCIPE

Un poste de relevage peut être nécessaire pour amener les eaux usées au sommet d'un tertre d'infiltration ou alimenter un filtre à sable vertical drainé afin de pouvoir évacuer les eaux épurées dans un exutoire (en cas de faible dénivelée entre la sortie des eaux usées de l'habitation et l'exutoire). Le poste de relevage peut aussi être nécessaire pour alimenter les autres dispositifs de traitement en fonction de la topographie du terrain, des cotes de sorties d'eaux usées et des fonds de fouille à respecter.

### MISE EN ŒUVRE

Le choix du poste dépend de :

- la nature des eaux usées : eaux usées brutes (sortie d'habitation) ou eaux prétraitées (sortie de fosse toutes eaux) ou traitées (ex : sortie de filtre à sable drainé),
- la hauteur et la distance de refoulement,
- la quantité d'eaux usées à relever (volume du poste, débit de la pompe).

Concernant son implantation, il est préférable d'installer le poste de relevage en amont du dispositif de

traitement (filtre à sable...) afin de permettre une alimentation par bâchée\*, ce qui améliore la répartition de l'effluent sur la surface de traitement et donc contribue à la pérennité du dispositif.

Le poste de relevage doit être muni d'une ouverture permettant l'inspection et l'entretien et d'un couvercle étanche aux eaux de ruissellement.

Le réservoir de collecte doit être ventilé.

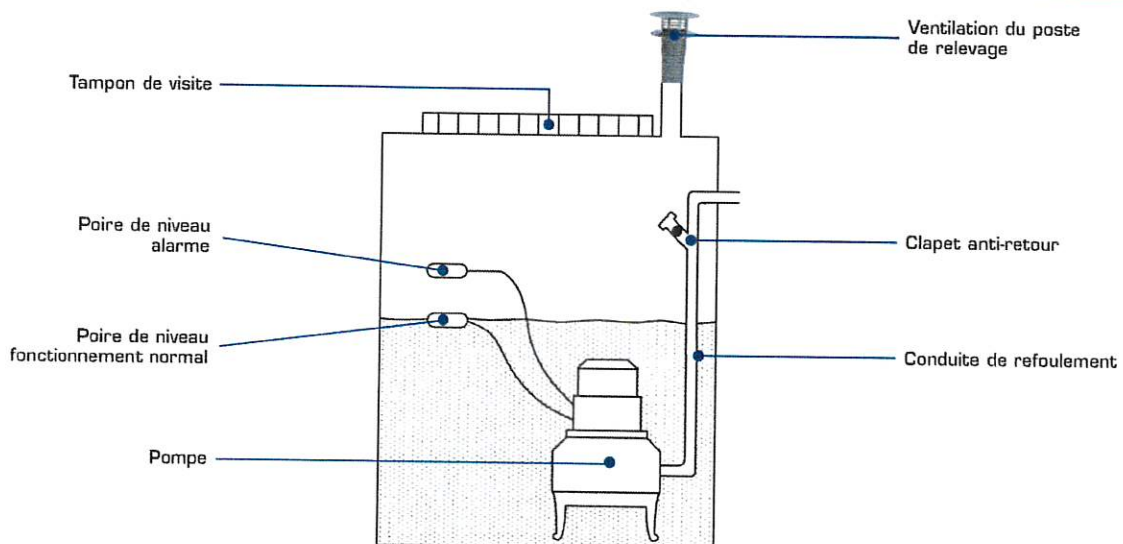
La pompe doit être d'accès facile pour son entretien et ne doit pas être équipée de dispositifs dilacérateurs.

La conduite de refoulement de la pompe doit être munie d'un clapet anti-retour de diamètre supérieur ou égal à l'orifice de sortie de la pompe.

Les appareillages électriques doivent être au minimum conformes à la classe de protection IP 44 selon la norme NF EN 60529 et l'installation électrique doit être conforme à la norme NF C 15-100.

### ATTENTION

En présence de nappe ou d'un sol gorgé d'eau, toute précaution doit être prise pour éviter la remontée du poste de relevage (lestage, dalle d'ancrage...).



### EXEMPLE DE DIMENSIONNEMENT

Nombre de pièces principales	Nombre de chambres (à titre indicatif)	Volume du poste (en litres)	Volume de bâchée (en litres)
5	3	> 100	80
6	4	> 125	100
+ 1	+ 1	+ 25	+ 20

\*bâchée : volume utile entre le démarrage et l'arrêt de la pompe de relevage.

NB : une pièce principale est une pièce sèche destinée au séjour ou au sommeil d'une surface minimale de 7 m<sup>2</sup> munie d'un ouvrant sur l'extérieur ex : (chambre, séjour, salle à manger...).

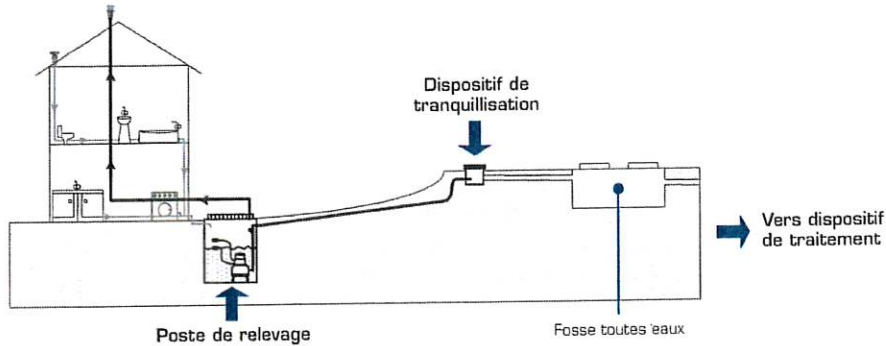


# 3

## Poste de relevage

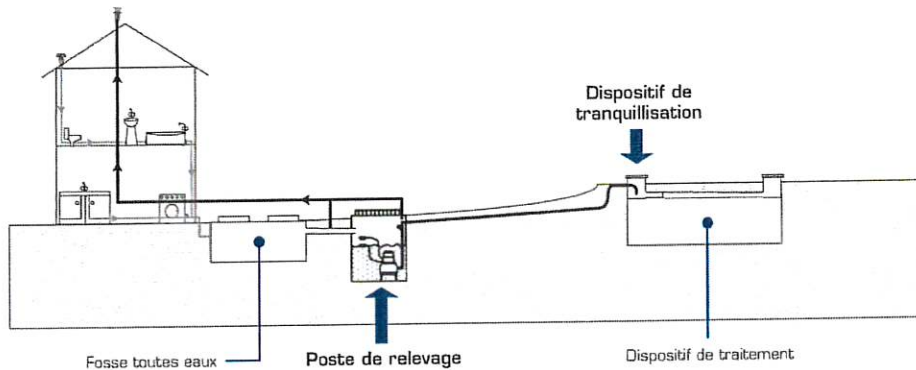
### POSITIONNEMENT EN AMONT DE LA FOSSE

- pour eaux usées brutes (eaux chargées), poste préfabriqué conforme à la norme NF EN 12050-1,
- volume utile adapté à la capacité du dispositif de prétraitement,
- diamètre mini. DN 50 pour la conduite d'aération,
- dispositif de tranquillisation entre le poste de relevage et la fosse.



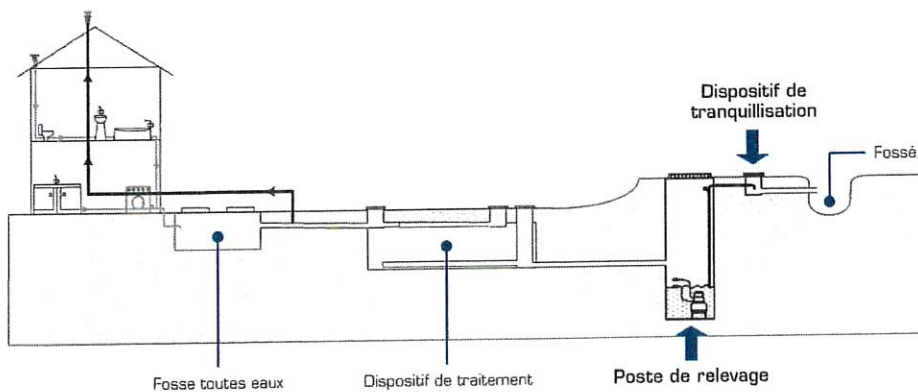
### EN AVANT DE LA FOSSE ET EN AMONT DU DISPOSITIF DE TRAITEMENT (SOLUTION À PRIVILÉGIER)

- pour eaux usées prétraitées (eaux décantées), poste préfabriqué conforme à la norme NF EN 12050-2,
- dispositif de répartition équipé d'un brise-jet (ex : coude plongeant dans la boîte de répartition).



### EN AVANT DU DISPOSITIF DE TRAITEMENT

- pour eaux usées traitées (eaux claires), poste préfabriqué conforme à la norme NF EN 12050-2,
- système d'alarme fortement recommandé (visuelle et/ou sonore),
- dispositif de tranquillisation entre le poste de relevage et l'exutoire.



### PRÉCAUTIONS DE MISE EN ŒUVRE

Une attention toute particulière devra être apportée sur :

- Le choix du poste en fonction notamment du type d'eaux usées à relever,

- la présence d'un clapet anti-retour sur la conduite de refoulement,
- la bonne étanchéité du poste de relevage,
- la ventilation du poste de relevage,
- l'étanchéité de l'installation électrique.



Document réalisé par le SPANC-SATESE d'Indre-et-Loire à partir de la norme NF DTU 64.1 d'août 2013  
Ce document ne peut remplacer cette norme. Il appartient à l'installateur de se référer à cette norme.